



PARLEMENT EUROPÉEN

2009 - 2014

Commission des budgets

2010/2300(INI)

1.4.2011

AVIS

de la commission des budgets

à l'intention de la commission du développement

sur l'avenir de l'appui budgétaire de l'UE aux pays en développement
(2010/2300(INI))

Rapporteure pour avis: Anne E. Jensen

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des budgets invite la commission du développement, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. s'étonne du peu d'information et de chiffres fournis dans le Livre vert de la Commission au sujet de l'appui budgétaire et se demande comment les parties et les acteurs concernés pourraient apporter une contribution digne de ce nom à la consultation sans disposer d'éléments afférents aux chiffres et aux tendances de l'appui budgétaire;
2. est d'avis que l'aide de l'Union européenne doit induire une véritable évolution qualitative dans les pays partenaires; reconnaît que l'appui budgétaire est un bon instrument pour y parvenir pour autant qu'il soit mis en œuvre parallèlement à un dialogue politique et stratégique effectif, tout en étant assorti de conditions;
3. estime que s'il est correctement mis en œuvre, l'appui budgétaire est un outil très important pour le développement, une meilleure prise en charge des stratégies de développement par les pays partenaires, l'amélioration de la responsabilité des gouvernements ainsi qu'une meilleure prévisibilité de l'aide; souligne toutefois que l'appui budgétaire ne doit pas se limiter à un simple virement de crédits, mais qu'il doit s'inscrire dans un ensemble comprenant le dialogue sur les politiques à mener, l'évaluation des performances, le renforcement des moyens d'action et d'autres mesures de soutien;
4. rappelle que des indicateurs précis, dûment étayés et contrôlés minutieusement sont indispensables pour mettre en lumière les effets concrets de l'appui budgétaire dans les pays tiers et que les autorités budgétaires concernées devraient être tenues informées à intervalles réguliers au sujet des indicateurs et des orientations qui sous-tendent les processus décisionnels relatifs à l'appui budgétaire; souligne que ces indicateurs doivent être mieux adaptés aux besoins précis des pays partenaires afin d'éviter l'approche "taille unique pour tous" retenue par la Commission, laquelle est potentiellement contre-productive;
5. estime que les décisions de financement concernant l'appui budgétaire doivent s'inspirer non seulement des avantages escomptés mais aussi des risques encourus à court et à long terme, tant dans les pays donateurs que dans les pays partenaires; fait observer que la Cour des comptes, dans son rapport spécial¹, épouse parfaitement cette évaluation dans la mesure où elle souligne qu'un cadre de gestion du risque solide reste à développer et à appliquer;
6. estime que la prévisibilité des flux d'aide est l'un des éléments les plus importants pour garantir la qualité des dépenses dans la mesure où elle permet aux pays partenaires de planifier leurs dépenses à longue échéance et de financer des actions d'amélioration des politiques sectorielles; estime que cet aspect doit être soutenu par la politique fiscale des pays partenaires et la mobilisation des recettes nationales afin de réduire, à long terme, la dépendance du pays vis-à-vis de cette aide;

¹ Rapport spécial n° 11/2010 de la Cour des comptes: "Gestion, par la Commission, de l'appui budgétaire général dans les pays ACP ainsi que dans les pays d'Amérique latine et d'Asie".

7. considère qu'une responsabilité mutuelle effective est la pierre angulaire de l'appui budgétaire et une condition de sa durabilité; estime que les gouvernements, tant dans les pays bailleurs de fonds que dans les pays partenaires, devraient être pleinement responsables au niveau national, et qu'il n'est pas moins important que les gouvernements, les parlementaires et les citoyens, de part et d'autre, soient responsables vis-à-vis de leurs interlocuteurs; estime, à cet égard, que des efforts supplémentaires doivent être consentis pour sensibiliser le public des pays donateurs et des pays partenaires à l'ampleur et aux effets de l'appui budgétaire;
8. souligne que la responsabilité d'un gouvernement partenaire à l'égard de ses citoyens représente un facteur essentiel pour l'obtention de résultats en matière de développement; constate qu'à ce jour, les améliorations observées au niveau de la responsabilité nationale demeurent modestes, notamment parce que dans de nombreux pays, la capacité de la société civile et du parlement à défendre et à contrôler les choix stratégiques dans le cadre d'un processus budgétaire transparent s'avère encore trop faible; demande par conséquent que les parlements nationaux et la société civile soient systématiquement associés au dialogue sur les politiques de lutte contre la pauvreté et à la révision annuelle de l'appui budgétaire;
9. souligne qu'il faut s'attaquer à la fraude et à la corruption étant donné qu'il s'agit de phénomènes représentant, pour les objectifs de développement et l'efficacité de l'appui budgétaire, une menace grave susceptible de nuire à la légitimité du recours à cet appui;
10. se déclare profondément convaincu qu'une analyse approfondie de l'avenir de l'appui budgétaire de l'Union aux pays tiers doit englober le problème de la budgétisation du Fonds européen de développement; est conscient du contexte historique et institutionnel de la situation actuelle mais estime que le moment est venu pour le Conseil, les États membres et les pays ACP de reconnaître que cette situation compromet l'efficacité, la transparence et la responsabilité de l'appui budgétaire de l'Union; souligne toutefois que cette budgétisation ne doit pas entraîner de diminution de l'enveloppe financière globale accordée aux politiques de développement;
11. souligne que sur la scène internationale, l'Union a plus de poids que les influences cumulées de ses États membres; invite les États membres, la Commission et le Service européen pour l'action extérieure (SEAE), conformément à la pratique mise en place dans d'autres domaines, à améliorer la coordination de l'appui budgétaire aux pays tiers afin d'éviter tout chevauchement, toute incohérence ou contradiction ou d'y remédier; déplore les évaluations qui montrent qu'au niveau sectoriel, la faiblesse des politiques, institutions et systèmes de prestation de services a poussé les bailleurs à mettre en œuvre des projets à l'aide de leurs systèmes propres et à adopter un comportement bilatéral et non coordonné, situation qui est d'autant plus inacceptable dans un contexte de pénurie des moyens de financement et qui empêche pratiquement l'Union de tenir ses promesses en matière de prévisibilité de l'aide; réaffirme qu'il faut mettre l'accent sur les secteurs offrant la meilleure valeur ajoutée à toutes les étapes de l'effort de soutien budgétaire, de la préparation à la fourniture;

12. souligne qu'une coordination améliorée devrait viser à optimiser l'affectation des ressources, à renforcer l'échange de bonnes pratiques et à accroître l'efficacité de l'appui budgétaire.
13. estime que l'Union devrait avoir conscience de la valeur ajoutée apportée par son poids politique énorme et de l'importance potentielle de son action et en tirer parti afin que son influence politique soit proportionnelle à l'aide financière qu'elle accorde.

BUDGET SUPPORT FROM EUROPEAN DEVELOPMENT FUND

**COMMITMENTS AND PROGRAMMING
IN ACP COUNTRIES UNTIL END 2009**

Country	9th EDF (2003-2007) commitments		10th EDF (2008-2013) programming		10th EDF (2008-2013) commitments	
	GBS	SBS	GBS	SBS	GBS	SBS
Barbados		10 500 000		8 300 000		
Burkina Faso	197 000 000	2 000 000	320 000 000	75 000 000	325 620 000	50 000 000
Burundi	84 120 000		90 000 000		68 700 000	
Benin	92 580 000	97 000 000	100 000 000	75 600 000	76 900 000	25 000 000
Bahamas			4 200 000			
Botswana		51 416 000		62 000 000		60 000 000
Belize				10 000 000		
Congo (RDC)	106 000 000				22 620 000	
Central African Republic	18 530 000		34 000 000		29 210 000	
Congo (Brazzaville)	30 450 000					
Cape Verde	21 225 000		33 000 000		16 300 000	11 500 000
Dominica		10 780 000	4 600 000			
Dominican Republic	38 000 000	48 200 000	91 300 000	53 700 000		
Ethiopia	58 273 703	162 464 024	195 000 000	200 000 000		200 000 000
Falkland Islands		4 547 116				
Gabon				10 000 000		
Grenada		10 000 000		5 000 000	5 290 000	
Ghana	111 000 000	5 000 000	175 000 000	83 000 000	216 020 000	8 000 000
Gambia			22 000 000			
Guinea-Bissau	18 100 000		32 000 000		32 950 000	
Guyana	41 196 379		30 200 000	14 800 000		
Haiti	36 200 000		48 000 000	10 000 000	64 580 000	
Jamaica	32 550 000	12 250 000	60 500 000	33 000 000	41 900 000	33 000 000
Kenya	125 000 000		126 800 000	66 400 000		
Comoros		16 465 000			7 270 000	
Saint Lucia				6 900 000		
Liberia	3 500 000		20 200 000		27 000 000	

Country	9th EDF (2003-2007) commitments		10th EDF (2008-2013) programming		10th EDF (2008-2013) commitments	
	GBS	SBS	GBS	SBS	GBS	SBS
Lesotho			53 800 000		26 000 000	
Madagascar	129 500 000		170 000 000	160 000 000	90 000 000	
Mali	156 530 000	87 000 000	150 000 000	106 500 000	155 700 000	
Mauritania			38 000 000	29 000 000		
Montserrat		17 200 000				
Mauritius	28 552 531	44 357 000	43 500 000		44 990 000	16 600 000
Malawi	85 500 000		175 000 000	60 000 000	123 890 000	
Mozambique	149 922 000	92 700 000	311 000 000	181 200 000	315 110 000	30 000 000
Namibia		85 000 000		60 200 000		
New Caledonia		21 500 000				
Niger	181 000 000		150 000 000	135 000 000	93 000 000	15 000 000
Saint Pierre and Miquelon		12 810 000				
Rwanda	101 764 000		175 000 000	35 000 000	184 440 000	78 800 000
Seychelles			7 500 000		15 500 000	
Saint Helena		15 590 000				
Sierra Leone	62 000 000		90 000 000	10 000 000	64 820 000	
Senegal	53 000 000		133 000 000	25 000 000	75 000 000	
São Tomé and Príncipe				13 300 000		
Turks and Caicos Islands	14 635 000					
Chad	23 800 000					
Togo	5 000 000		32 000 000		32 500 000	
Trinidad and Tobago		27 300 000		24 300 000		
Tanzania	201 000 000	43 500 000	305 000 000	139 000 000	314 840 000	70 000 000
Uganda	92 000 000	17 500 000	175 000 000	55 000 000	175 000 000	
Saint Vincent and Grenadines				6 200 000		
Vanuatu	4 750 000		8 600 000			
Samoa				25 500 000		15 300 000
Zambia	179 000 000	93 000 000	232 000 000	136 000 000	255 000 000	35 000 000
TOTAL	2 481 678 612	988 079 139	3 636 200 000	1 914 900 000	2 900 150 000	648 200 000

GBS: general budget support (support for a country's national development strategy)

SBS sector budget support (support for a particular sector)

Source: European Court of Auditors Special Report No 11/2010.

**BUDGET SUPPORT
FROM DEVELOPMENT COOPERATION INSTRUMENT
COMMITMENTS IN ASIAN AND LATIN AMERICAN COUNTRIES
2002-2009**

Country	GBS	SBS	TOTAL
Bangladesh	0	105 000 000	105 000 000
Bolivia	0	96 500 000	96 500 000
Ecuador	0	54 600 000	54 600 000
Guatemala	0	33 800 000	33 800 000
Honduras	60 500 000	34 000 000	94 500 000
Indonesia	0	145 000 000	145 000 000
India	0	340 000 000	340 000 000
Kyrgyzstan	0	65 000 000	65 000 000
Cambodia	23 100 000	30 000 000	53 100 000
Laos	16 200 000	0	16 200 000
Nicaragua	75 500 000	92 900 000	168 400 000
Nepal	0	38 000 000	38 000 000
Peru	0	60 800 000	60 800 000
Philippines	0	59 000 000	59 000 000
Pakistan	0	109 000 000	109 000 000
Paraguay	24 000 000	54 000 000	78 000 000
El Salvador	37 000 000	37 100 000	74 100 000
Tajikistan	0	43 000 000	43 000 000
Uruguay	0	8 000 000	8 000 000
Vietnam	102 000 000	16 000 000	118 000 000
TOTAL	338 300 000	1 421 700 000	1 760 000 000

breakdown as follows:

2002-2006, from ALA:
810 125 000

2007-2009, from DCI: 949 875 000

*GBS: general budget support (support to a country's national development strategy)**SBS: sector budget support (support for a particular sector)*

Source: European Court of Auditors Special Report No 11/2010

BUDGET SUPPORT PAYMENTS IN 2009
FROM EDF AND EU BUDGET (DCI)

million EUR

REGION	Total budget support	GBS		SBS	
		Amount	% of total BS	Amount	% of total BS
ACP as % of BS to all regions	1 009.0 61%	755.1 97%	75%	253.9 29%	25%
LATIN AMERICA as % of BS to all regions	121.8 7%	6.5 1%	5%	115.3 13%	95%
ASIA as % of BS to all regions	112.0 7%	16.0 2%	14%	96.0 11%	86%
ENPI as % of BS to all regions	415.0 25%	0.0 0%	0%	415.0 47%	100%
TOTAL as % of BS to all regions	1657.8 100%	777.6 100%	47%	880.2 100%	53%

GBS: general budget support (support for a country's national development strategy)

SBS: sector budget support (support for a particular sector)

Source: DEVCO, European Commission

**LINK BETWEEN GBS ALLOCATIONS AND THE COMMISSION'S ASSESSMENT
OF RISK OF NON-UTILISATION OF GBS DUE TO THE NON RESPECT OF THE
ELIGIBILITY CRITERIA**

		LOW RISK	MEDIUM RISK	HIGH RISK
Number of ACP countries <i>with budget support programmes</i> planned in their national indicative programme for the 10th EDF		20	14	8
Number of ACP countries <i>with no budget support programmes</i> planned in their national indicative programme for the 10th EDF		0	8	18
Budget support as % of the national indicative programme for the 10th EDF	Average	73.0 %	63.2 %	35.0 %
	Lowest	48.1 %	39.6 %	19.9 %
	Highest	89.4 %	95.3 %	84.7 %

Source: European Court of Auditors Special Report No 11/2010

RÉSULTAT DU VOTE FINAL EN COMMISSION

Date de l'adoption	31.3.2011
Résultat du vote final	+: 25 -: 3 0: 0
Membres présents au moment du vote final	Marta Andreasen, Francesca Balzani, Reimer Böge, Lajos Bokros, Giovanni Collino, Jean-Luc Dehaene, James Elles, Göran Färm, José Manuel Fernandes, Carl Haglund, Lucas Hartong, Monika Hohlmeier, Sergej Kozlik, Jan Kozłowski, Alain Lamassoure, Giovanni La Via, Vladimír Maňka, Claudio Morganti, Nadezhda Neynsky, Miguel Portas, László Surján, Angelika Werthmann, Jacek Włosowicz
Suppléant(s) présent(s) au moment du vote final	Maria Da Graça Carvalho, Gerben-Jan Gerbrandy, Jan Olbrycht, Peter Šťastný
Suppléant(s) (art. 187, par. 2) présent(s) au moment du vote final	Ivo Vajgl